

MAIRIE

1 rue du Vieux château
Tél : 02 33 88 78 20
Fax : 02 33 88 78 29
email : mairie@bretteville50110.fr
site : www.bretteville50110.fr



COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CAMPING MUNICIPAL SÉANCE DU 02/04/2024

Le 2 avril 2024 à 19h00, la commission administrative du camping municipal de Bretteville, légalement convoquée, s'est réunie à la Mairie, sous la présidence de Mr Jean-Paul MAZE, Maire.

Étaient présents :

Mr Jean-Paul MAZE, Maire
Mmes Carole GOSSWILLER, Isabelle LEMARCHAND, Caroline PEYRACHE,

Excusés ayant donné pouvoir : 2

Madame Amélie GUERARD est représentée par Madame Caroline PEYRACHE
Monsieur Olivier DE BOURSETTY est représenté par Madame Carole GOSSWILLER

Secrétaire de séance : Mme GOSSWILLER Carole

Monsieur le Maire ouvre la séance. Il constate et déclare que la condition de quorum est remplie et que l'assemblée peut valablement délibérer. Il rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte de gestion 2023
- Approbation du compte administratif 2023
- Affectation des résultats de l'exercice 2023
- Vote du budget primitif 2024
- Informations diverses
- Questions diverses

2024-03 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par le service de gestion comptable de Valognes (SGC) et que le compte de gestion établi par cette dernière est conforme au compte administratif de la commission,

Considérant le compte de gestion transmis par le service de gestion comptable de Valognes (SGC),

Considérant l'identité de la valeur entre les écritures du compte administratif de la commission et du compte de gestion,

L'assemblée, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le compte de gestion pour l'exercice 2023 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

DÉCISION VOTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-04 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des recettes de l'exercice 2023 :	100 931.96 €
<u>Total des dépenses de l'exercice 2023 :</u>	<u>108 379.67 €</u>
Résultat de l'exercice 2023 :	- 7 447.71 €
Excédent de fonctionnement reporté au BP 2023 :	40 035.59 €
<u>Résultat positif de clôture de l'année 2023 :</u>	<u>32 587.88 €</u>

SECTION D'INVESTISSEMENT

Total des recettes de l'année 2023 :	10 415.67 €
<u>Total des dépenses de l'année 2023 :</u>	<u>17 316.68 €</u>
Résultat de l'exercice 2023 :	- 6 901.01 €
Excédent d'investissement reporté au BP 2023 :	21 747.78 €
<u>Résultat positif d'investissement-clôture année 2023 :</u>	<u>14 846.77 €</u>

Monsieur le Maire quitte la séance.

Après avoir entendu l'exposé qui précède l'assemblée délibère et **ADOpte** le Compte Administratif 2023 dont les écritures sont conformes à celle du Compte de Gestion pour le même exercice.

DÉCISION VOTÉE À L'UNANIMITÉ.

Monsieur le Maire rejoint la séance.

2024-05 AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023

Monsieur le Maire qui a rejoint la séance propose d'affecter les résultats de l'exercice comme suit :

- 002 excédent fonctionnement reporté : 32 587.88 €
- 001 solde exécution reporté : 14 846.77 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **ADOpte** l'affectation du résultat de l'exercice 2023 proposé par le Maire.

DÉCISION VOTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-06 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'assemblée, après en avoir délibéré, **ADOpte** le budget primitif de l'exercice 2024 équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Section fonctionnement : 144 287.88 €
- Section investissement : 26 426.77 €

Précise que le résultat de l'exercice 2023 a été affecté dans le présent budget primitif conformément au compte de gestion de Madame la Trésorière municipale,

Précise que le budget de l'exercice 2024 a été établi et voté par nature, tel que détaillé ci-dessous :

SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
6061	Fourniture non stockables	20 000.00 €
6063	Fournitures d'entretien	1 000.00 €
6064	Fournitures administratives	1 000.00 €
6068	Autres matières et fournitures	7 102.88 €
6132	Locations immobilières	5 000.00 €
61521	Bâtiments publics	14 367.00 €
61558	Autres biens mobiliers	14 500.00 €
6156	Maintenance	3 500.00 €
6226	Honoraires	13 700.00 €
6261	Frais d'affranchissement	900.00 €
6262	Frais télécommunications	2 000.00 €
627	Sces bancaires et assimilés	700.00 €
6288	Autres	12 000.00 €
63512	Taxes foncières	600.00 €
6332	Cotisations au FNAL	50.00 €
6338	Autres impôts et taxes	500.00 €
6411	Salaire de base	20 000.00 €
6451	Cotisations URSSAF	3 000.00 €
6453	Cotisations caisses retraites	5 000.00 €
6541	Créances admises en non-valeur	5.00 €
658	Charges subv. Gestion courante	1 700.00 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 450.00 €
66112	Intérêts – rattachement des ICNE	500.00 €
6815	Dotations provisions pour risques	1 133.00 €
695	Impôts sur les bénéfices	1 000.00 €
6811	Dotations amort. Dépér. Prov. Charg. Expl.	11 580.00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		144 287.88 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002	Excédent antérieur reporté	32 587.88 €
7083	Locations diverses	90 600.00 €
7088	Autres produits activités annexes	21 000.00 €
7588	Produits divers gest° courante	100.00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		144 287.88 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
1641	Emprunts	5 700.00 €
2051	Concessions et droits similaires	500.00 €
2155	Outillage industriel	4 226.77 €
2183	Matériel bureau et informatique	1 000.00 €
2188	Autres	1 000.00 €
2315	Immos en cours-inst.techni	14 000.00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	26 426.77 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
001	Excédent antérieur reporté	14 846.77 €
28121	Amortissement terrains nus	52.00 €
28138	Autres constructions	346.00 €
28153	Amortissements installations générales	10 017.00 €
28183	Mat. de bureau et mat. informatique	1 165.00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	26 426.77 €

DÉCISION VOTÉE À L'UNANIMITÉ.

Plus rien n'est à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h00.